



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 27 février 2018 à 9 h 20 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice administrative, M^c Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Catherine Bellemare, Geneviève D'Amours, Gilles Desjardins, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marc Phaneuf et Marie-Hélène Rivard.

CP20180227-P1

BILAN ET RECOMMANDATIONS - PROJET PILOTE SUR LES PETITS ÉLEVAGES URBAINS

9 h 20 – Monsieur Yess Gacem, accompagné de madame Geneviève D'Amours et de monsieur Luc Bard, présente le bilan du projet pilote sur les petits élevages urbains adopté en février 2017.

Les étapes de réalisation du projet, le rôle des partenaires, les résultats du projet, l'évaluation des retombées du projet de même que les améliorations proposées au projet sont abordés.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne quitte son siège.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier agit comme président.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2018-01

Accepter le bilan du projet pilote sur les petits élevages urbains tel que déposé.

CP-SLSDC-2018-02

Accepter les modifications proposées au Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau, afin de permettre la garde de poules pondeuses ainsi que la garde d'abeilles dans le périmètre d'urbanisation, selon les paramètres décrits au règlement et son annexe.

CP-SLSDC-2018-03

Autoriser la mise en œuvre du projet pilote phase II pour permettre les petits élevages urbains à Gatineau.

CP-SLSDC-2018-04

Entériner les protocoles d'entente avec la Société pour la Prévention de la Cruauté faite aux Animaux de l'Outaouais, la Coopérative Agro-Alimentaire des Vallées Outaouais-Laurentides, la Coopérative de solidarité de la Ferme Moore ainsi qu'avec le Collectif apicole Apicentris, afin de soutenir la mise en œuvre du projet pilote phase II pour la garde de poules et l'installation de ruches dans le périmètre urbain.

CP-SLSDC-2018-05

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer les ententes avec la Société pour la Prévention de la Cruauté faite aux Animaux de l'Outaouais, la Coopérative Agro-Alimentaire des Vallées Outaouais-Laurentides et la Coopérative de solidarité de la Ferme Moore, pour le soutien apporté à la mise en œuvre du projet pilote phase II pour le volet des poules pondeuses.

CP-SLSDC-2018-06

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer une entente avec le Collectif apicole Apicentris, afin de leur confier la responsabilité de l'application du Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau pour le volet d'apiculture.

CP-SLSDC-2018-07

Autoriser le trésorier à verser, à chaque organisme responsable des projets mentionnés ci-dessus, les sommes recommandées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, conditionnel à la signature d'une entente entre la Ville et l'organisme gestionnaire, et ce, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Une période de questions et commentaires a lieu.

Les recommandations **CP-SLSDC-2018-01** à **CP-SLSDC-2018-07** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 110126 sera soumis pour adoption au comité exécutif du 13 mars pour recommandation au conseil du 13 mars 2018.

Demande est faite pour examiner la possibilité de favoriser l'acquisition de plantes favorisant la production de pollen dans le cadre des aménagements paysagers municipaux.

De plus, des demandes sont également présentées pour examiner d'une part les partenariats montréalais mis en place à Montréal (Alvéole et Miel Montréal) afin de s'inspirer de ces expériences pour Gatineau s'il y a lieu et d'examiner d'autre part la réalisation d'un inventaire des édifices municipaux pouvant accueillir des ruches.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20180227-PD1** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 novembre 2017
- CP20180227-PD2** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 27 novembre 2017
- CP20180227-PD3** Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 23 janvier 2018 de madame Micheline Lemieux - Projet du 22, rue Principale
- CP20180227-PD4** Lettre datée du 24 janvier 2018 de monsieur Bruno Pelletier, attaché politique du Cabinet du premier ministre - Accusée de réception de la résolution numéro CM-2017-837
- CP20180227-PD5** Procès-verbal de la réunion de la Commission de développement économique tenue le 14 septembre 2017
- CP20180227-PD6** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif agricole tenue le 4 décembre 2017
- CP20180227-PD7** Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 14 décembre 2017
- CP20180227-PD8** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 janvier 2018
- CP20180227-PD9** Lettre datée du 12 février 2018 de monsieur Robert Vézina, président de la Commission de toponymie – Dévoilement des coups de cœur 2018 de la Commission de toponymie

Fin du comité plénier public à 10 h.